

INFORMATIONS AUX PROCHES

Accueil des visiteurs

Le bureau de la réceptionniste se trouve face à l'entrée principale de la maison. Vous pouvez composer le 418-663-5363 extension 0 pour rejoindre l'accueil de la maison.

Des vestiaires sont à votre disposition à gauche du bureau de la réceptionniste ainsi qu'à l'entrée de chaque maisonnée

Durant la période hivernale, il est important d'ajouter à vos chaussures des protections disponibles à l'entrée de la maison. Aidez-nous à garder la maison propre.

Dans l'entrée de la maison, le Comité des résidents a un espace de communication pour vous informer.

Prévenir les infections.

À l'entrée de chaque chambre, un distributeur de gel est disponible. Il faut se laver les mains en entrant et en sortant de la chambre.

Dans chaque chambre, il y a une salle de bain à la disposition du résident. Une salle de toilette dans chaque maisonnée est prévue pour le personnel et les visiteurs. Pour éviter les infections, il serait préférable d'utiliser la toilette de la maisonnée.

Tenir des rencontres

Dans chaque maisonnée, une petite salle pour 4 à 6 personnes est à votre disposition.

Pour les plus grands groupes, la salle à l'entrée de la maison peut accueillir de 10 à 20 personnes.

Réservez auprès de l'adjoint administratif dont le bureau se trouve B1-015 (418-663-5363 extension 12823) et profitez-en.

Sorties d'un résident

Plusieurs résidents effectuent occasionnellement des sorties.

Sorties de courte durée : Que ce soit pour le restaurant ou des courses au centre d'achat, merci d'aviser un membre du personnel de la maisonnée du départ et de l'arrivée du résident.

Sortie de longue durée : Pour ce genre de sortie, il faut contacter l'infirmière de la maisonnée dans un délai de 48 heures en précisant l'heure approximative du départ et celle prévue pour le retour et ce, afin d'assurer que la médication du résident soit préparée et disponible au moment du départ.

Participer à l'animation de la maisonnée

Les résidents aiment la visite. Vous pouvez facilement partager un repas avec votre proche et les autres résidents de la maisonnée. Il est possible de commander un repas qui vous sera servi à la maisonnée. Pour commander, un terminal identifié Maître-D est disponible à droite de l'entrée. Demandez de l'aide auprès de la réceptionniste à l'entrée principale de la maison.

Il est possible de cuisiner sur place. Une cuisine toute équipée peut vous permettre de faire des recettes simples, d'y inviter les résidents. Tout le monde apprécie l'odeur que dégagent des biscuits qui cuisent au four. Il y aura sûrement des gourmands pour en profiter.

Attention : Certains résidents ont des restrictions alimentaires (allergies, texture des aliments ...) demander l'aide. L'infirmière de la maisonnée connaît les dossiers de chaque résident et tous seront ainsi en sécurité.

Vous avez des talents cachés pourquoi ne pas initier de petits ateliers qui permettront à chaque participant de passer du bon temps.

Des jeux de société, des casse -tête, du tricot, du bricolage pour certaines occasions comme Pâques, Noël ou tout simplement un anniversaire, voilà des possibilités, faites aller votre imagination.

Participer à l'aménagement de la cour

Vous aimez jardiner, on a toujours besoin de vos talents pour animer la cour, faites vos suggestions (jardinage, jeux extérieurs...)

Pourquoi ne pas profiter de la belle saison pour encourager le résident à sortir dehors et profiter des aménagements faits pour eux.

Communiquer vos observations

Vos observations (les bonnes comme les moins bonnes) sont importantes pour améliorer les conditions de vie de tous les résidents.

N'hésitez pas à communiquer vos observations au Comité des résidents qui traitera le tout en toute confidentialité. Vous pouvez également les communiquer aux gestionnaires et le comité des résidents peut vous accompagner si vous le désirez.

À quel gestionnaire s'adresser :

En premier lieu, au/à la Chef d'unité de vie responsable de la maisonnée. Si vous ne pouvez le/la rejoindre, adressez-vous à l'infirmière en poste à la maisonnée.

Communications avec les familles

Lors de l'arrivée d'un nouveau résident, un proche aidant est identifié au dossier et c'est lui ou elle qui recevra les informations transmises à la famille par téléphone ou courriel. On ne peut communiquer avec chaque membre de la famille surtout pas dans des situations d'urgence. Le proche désigné est donc le pivot pour informer les membres de la famille.

Toutefois, vous trouverez des informations sur le milieu de vie dans l'espace de communication du comité des résidents qui se trouve à l'entrée de la maison ainsi que sur le site web suivant :

[Maison des aînés et alternative de Sainte-Foy \(MDAA\) - Comité des usagers de la Vieille-Capitale \(comitedesusagersvc.com\)](http://comitedesusagersvc.com)

NOTE DU COMITÉ DE RÉSIDENTS

Ce document aura le mérite d'être enrichi par vos observations Une question persiste : De quels autres renseignements un proche a-t-il besoin.? N'hésitez pas à nous les signaler.

Merci et n'oubliez pas nous sommes là et pour les résidents et pour vous les proches.

Comité des résidents,
Maison des Aînés et Alternative de Ste-Foy.
1576, route de l'Église, Sainte-Foy
Téléphone : 418 663-5363, poste 12862
cr.mdaa.ste-foy.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Révision le 9 juillet 2024